



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
MA-DEL-2026-019

Département de la Corrèze

COMMUNE d'AUBAZINE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : **13**

En exercice : **13**

Qui ont pris part à la délibération : **10**

Dont pouvoirs : **1**

Date de la convocation : **27/02/2026**

Date d'affichage : **12/03/2026**

L'an **deux mil vingt six, le onze mars, à 19h00**, le Conseil Municipal de la commune **d'AUBAZINE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Bernard LARBRE**.

Étaient présents : M. Bernard LARBRE, Mme Patricia GRAFFEUIL, M. Sylvain BOURGUET, M. Guillaume CHÂTEAU, M. Jacques COTSIS, M. David LOURENCEAU, M. Kevin MAGNIER, Mme Angélique MANY, M. Robin MAZERM.

Étaient absents excusés : M. Francis CANARD, Mme Patricia LECARDERONNEL.

Étaient absents non excusés : Mme Manuella DUCASTEL, M. Jean-Christophe ZAK.

Procurations : M. Francis CANARD en faveur de M. Bernard LARBRE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : **9**

Secrétaire : M. Sylvain BOURGUET.

OBJET : Avis sur le PLUI

Par délibération en date du 26 février 2026, le conseil communautaire a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Midi Corrèzien à l'unanimité.

Dans le cadre de l'association de la commune à l'étude du PLUi en tant que Personne Publique Associée (PPA), et suite à la transmission de ce projet, conformément aux articles L.132-11 et L.153-16 du Code de l'urbanisme, l'avis du conseil municipal est demandé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

Valide le projet présenté de PLUI arrêté par le conseil communautaire du Midi Corrèzien

Autorise M. le maire à signer tous les actes et documents afférents

Certifiée exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de BRIVE-LA-GAILLARDE et publication par voie d'affichage le 12/03/2026

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Bernard LARBRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211901301-20260311-MA-DEL-2026-019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2026